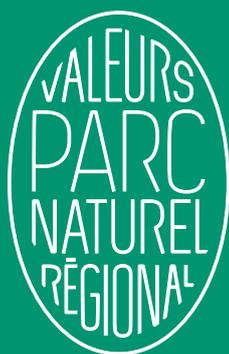




MARQUE « VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL »



PARC NATUREL RÉGIONAL
LOIRE ANJOU TOURAIN

GUIDE PRATIQUE

UTILISATION & COMMUNICATION



UNE MARQUE PARTAGÉE

Engagés ensemble pour la préservation de l'environnement, l'économie locale, le bien-être des femmes et des hommes, les Parcs naturels régionaux s'attachent – en partenariat avec les acteurs régionaux et locaux – à la valorisation des ressources naturelles et culturelles propres à chaque territoire. C'est dans cette perspective de développement durable qu'ils ont créé la marque commerciale « Valeurs Parc naturel régional ». Commune à tous les Parcs, elle est la propriété du ministère de la Transition écologique, symbolisée par un logo national unique.

3 VALEURS COMMUNES

Une forte dimension humaine et sociale :

l'entreprise favorise l'accueil de tous dans leurs différences, l'écoute et le bien-être de ses salariés, des habitants et visiteurs. Elle partage sa passion et joue la carte du collectif et de la solidarité au sein du territoire.

Le respect de l'environnement :

l'entreprise s'attache à préserver et renforcer, à son niveau, les patrimoines naturels, culturels et paysagers. Ses prestations et produits sont respectueux des milieux naturels.

L'attachement au

territoire : l'entreprise contribue au développement du territoire grâce aux retombées économiques qu'elle génère. Elle participe à faire découvrir et valoriser les patrimoines de son territoire et le Parc naturel régional.

LES BÉNÉFICIAIRES

La marque peut être attribuée à :

- des produits agricoles, issus du territoire du Parc et produits agro-alimentaires transformés dans le Parc ;
- des produits artisanaux, fabriqués sur le territoire du Parc, selon des savoir-faire traditionnels ou innovants ;
- des services, notamment touristiques, proposés sur le territoire.

En Loire-Anjou-Touraine, elle est accordée à des prestataires touristiques (sorties accompagnées, hébergements, restaurants, sites touristiques), vanniers, apiculteurs, producteurs de plantes et fleurs et agriculteurs (graines, farine, pain, huile, pâtes...) qui partagent avec le Parc ces 3 valeurs fortes.

Pour vous aider à mieux faire connaître vos engagements et la marque « Valeurs Parc naturel régional » auprès de vos clients et partenaires, nous vous proposons ce guide d'utilisation. Il est exclusivement réservé aux entreprises partenaires de la marque.



NOUS COMMUNIQUONS POUR VOUS !



Au niveau national

- **Site Internet** dédié à la marque : www.valeurs-parc.fr
- **Presse** : AFP, l'OBS, 20 minutes, Le point...
- **Réseaux sociaux** :
 - 📘 Destination Parcs
 - 📷 destinationpnr

Participez ! En tant que partenaire, la connaissance et la valorisation de la marque passent aussi par votre propre implication. N'hésitez pas à mettre en place la communication sur vos différents supports. Pour vous aider, suivez le guide...



Au niveau du Parc

- **Site Internet** : www.parc-loire-anjou-touraine.fr/destination-parc
- **Presse** : Nouvelle république, Ouest France, Courrier de l'Ouest...
- **Réseaux sociaux** :
 - 📘 Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
 - 📷 pnrloireanjourtouraine
 - 📘 Parc naturel régional Loire Anjou Touraine
- **Plateformes d'écoute** (podcasts « Échos de nos valeurs ») :
 - 🎧 Spotify
 - 🎧 Soundcloud
 - 📺 Youtube
- **Campagnes et infos** auprès de nos partenaires touristiques (ADT, Offices de Tourisme...)
- **Autres outils** : bulletins municipaux des communes, brochure marque...

COMMENT METTRE EN AVANT LA MARQUE ?

Vous avez obtenu la marque « Valeurs Parc naturel régional ». Faites-le savoir !

Informez vos partenaires

- Votre Office de Tourisme
- Votre commune
- Les agences avec lesquelles vous travaillez
- Les plateformes de réservation en ligne (OTA)
- Les guides de voyages papier et en ligne dans lesquels vous êtes référencés.

Utilisez le logo de la marque pour

- Votre site Internet et réseaux sociaux
- Votre signature mail
- Vos brochures, flyers et cartes de visite
- Votre livret d'accueil
- Les publications de vos partenaires (OT...)
- Les publicités dans les guides de voyage
- Les étiquettes de vos produits...

... et ajoutez le #ValeursParc dans vos posts sur les réseaux sociaux. (Le Hashtag ou mot-dièse permet de marquer un contenu avec un mot-clé partagé permettant à l'internaute de suivre et commenter un thème précis.)

COMMENT UTILISER LE LOGO ?

Le logo de la marque « Valeurs Parc naturel régional » est propriété de l'État qui l'a déposé auprès de l'INPI. Son utilisation est régie par une charte graphique dont voici un extrait. **Pour recevoir la charte graphique complète, demandez au Parc.**

Les couleurs du logo

PANTONE 340 C
CMJN 100 0 70 15
RVB 0 152 95
WEB 00985F

PANTONE 187 C
CMJN 8 100 79 28
RVB 167 25 48
WEB a71930

Les couleurs originales du logo doivent être respectées.

La taille du logo

Le logo doit être utilisé dans son intégralité. Afin de conserver une bonne lisibilité de l'ensemble du bloc-marque, **la version « dégraissée »** du logo doit être employée dès lors que l'emplacement est compris entre 18 à 36 mm. Au-delà de 36 mm de hauteur totale, le logo sera préconisé dans **sa version normale**.

Une version basse définition est également disponible pour une mise en ligne : site, réseaux sociaux...



PARC NATUREL RÉGIONAL
LOIRE ANJOU TOURAINE

Version normale
Au-delà de 36 mm



PARC NATUREL RÉGIONAL
LOIRE ANJOU TOURAINE

Version dégraissée
De 18 à 36 mm

Les interdits



Ne pas déformer le logotype.



Ne pas traiter le logo en monochrome rouge.



Ne pas inverser les couleurs du logotype.



Ne pas intégrer le bloc-marque sur des zones blanches



Ne pas déformer le bloc-marque.



Ne pas traiter le bloc-marque en monochrome.



Ne pas inverser les couleurs du bloc-marque.



Ne pas intégrer le bloc-marque sur des aplats de couleur proches du vert de la marque.



Ce logo institutionnel ne peut être utilisé que par le syndicat mixte de gestion du Parc, pour sa propre communication.



COMMENT PARLER DE VOS ENGAGEMENTS ?

Vos engagements au quotidien illustrent vos valeurs. Alors, parlez-en ! Pour ce faire, le Parc a conçu des outils de communication à votre disposition.

1 Affichez votre engagement

À l'entrée de votre entreprise

- Plaque marque

Dans l'espace accueil, vos chambres ou espaces communs

- Affiches
- Chevalets de table
- Diplôme



2 Exprimez vos engagements !

Sur votre site Internet et vos réseaux sociaux, dans votre livret d'accueil, de visite... Pour vous aider, le Parc met à votre disposition des textes de présentation adaptés en fonction de vos prestations, en français et en anglais. En voici un exemple :

Texte marque pour les hébergements touristiques

ATTENTION : en vert, ce qui change en fonction de votre prestation et du fait que vous êtes 1 ou plusieurs dans l'entreprise, un homme ou une femme.

Nos valeurs sont vos valeurs...

Nos chambres sont situées au cœur du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. Traversé par la Loire, il est ponctué de prestigieux châteaux, villages de caractère en tuffeau, troglodytes... Ici, entre rivières, vignobles et forêts, nature et culture se nourrissent avec harmonie, jusque dans la gastronomie.

Fiers de ces patrimoines, nous nous engageons aux côtés du Parc dont nous partageons les valeurs. Notre engagement est reconnu par la marque « Valeurs Parc naturel régional », marque nationale du Ministère de l'environnement.

Nous agissons à notre niveau pour : la préservation de l'environnement, une économie locale plus solidaire, le bien-être des femmes et des hommes.

A titre d'exemple, nous... **ici, si vous le souhaitez, compléter de 2 à 3 exemples concrets, c'est mieux ! Faire 1 phrase simple et courte.**

Séjourner dans nos chambres d'hôtes, c'est la promesse d'un hébergement de qualité, respectueux de l'environnement, où l'accueil est le maître mot. Un objectif : vous satisfaire, partager avec vous nos coups de cœur et vous faire découvrir nos produits locaux.

3 Portez les couleurs de la marque

- Badges (pour les animateurs de sorties)
- Sacs en tissu

4 Partagez les vidéos marque du Parc

- Sur votre site Internet et vos réseaux sociaux
- Sur un écran d'information dans votre établissement (*demandez les fichiers au Parc*)

JOUER LA CARTE DU RÉSEAU !

1 **Contactez vos voisins partenaires de la marque**

Retrouvez tous les partenaires de la marque via la liste des entreprises du réseau (envoyée par mail ou téléchargeable sur le site du Parc) ou sur le site Internet du Parc.

2 **Faites connaître vos prestations**

Les autres professionnels partenaires de la marque sont aussi des prescripteurs pour votre prestation. Invitez-les à découvrir votre hébergement, site de visite ou vos productions.

3 **Créez des liens entre vos pages**

Mettez des liens actifs vers les sites Internet de vos collègues. Cela a aussi un effet positif sur le référencement naturel de votre site.

4 **Participez aux ateliers et journées du Parc**

Le Parc organise chaque année des ateliers, journées de découvertes ou événements à destination des partenaires. Profitez-en pour rencontrer le réseau ! Et c'est gratuit.



COORDINATION GÉNÉRALE



Paul CHARBONNIER

Chargé de mission éco-construction et référent marque

Référent VPNR coordination générale, sorties accompagnées et artisanat

02 41 53 66 00 - p.charbonnier@parc-loire-anjou-touraine.fr

ENTREPRISES TOURISTIQUES



Virginie BELHANAFI

Cheffe du service «Tourisme & médiation des patrimoines »

Référente VPNR Tourisme, sites de visite et restaurants

02 41 40 32 40 - v.belhanafi@parc-loire-anjou-touraine.fr



Matthieu CLÉMOT

Référent éducation et valorisation de l'offre touristique

Référent VPNR hébergements et éducation

02 41 38 38 86 - m.clemot@parc-loire-anjou-touraine.fr

ENTREPRISES AGRICOLES



Wilfrid COMBADIÈRE

Chargé de mission agriculture & forêt

Référent VPNR agriculture et alimentation

02 41 53 66 08 - w.combadiere@parc-loire-anjou-touraine.fr

COMMUNICATION, PROMOTION



Camille DEPLAIX

Chargée de communication

02 41 53 66 00 - c.deplaix@parc-loire-anjou-touraine.fr

SECRETARIAT



Sophie BERTHONNEAU

Assistante administrative

02 41 53 66 00 - s.berthonneau@parc-loire-anjou-touraine.fr

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
7 rue Jehanne d'Arc - 49730 MONTSOREAU
02 41 53 66 00 - info@parc-loire-anjou-touraine.fr

www.parc-loire-anjou-touraine.fr

